

Régulariser les travailleurs immigrés sans papiers

MIGRANTS En marge de la journée internationale des migrants qui sera célébrée mardi, l'Organisation démocratique du travail (ODT) et l'organisation des travailleurs immigrés au Maroc organisent les 18 et 19 décembre prochain à Rabat, deux journées d'études sur « la migration et la nouvelle Constitution au Maroc ».

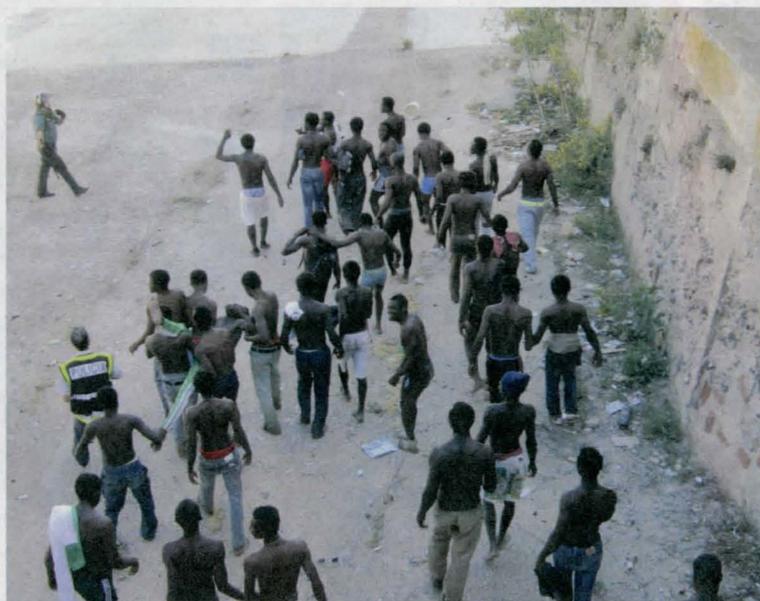
ELIMANE SEMBENE

La situation des ressortissants étrangers au Maroc remis au goût du jour. Les 18 et 19 décembre, le siège du Conseil national des droits de l'homme (CNDH) abritera des journées d'étude sur « la migration et la nouvelle Constitution au Maroc ». En plus clair, juristes, professeurs d'université, syndicats et responsables de mouvements associatifs vont essayer de se pencher sur la problématique de la régularisation des travailleurs immigrés sans papiers à la lumière des dispositions de la Constitution. « Au Maroc, les immigrés exercent différents métiers notamment dans le secteur informel. L'objectif de ces deux journées d'étude est d'essayer de trouver des solutions aux problèmes rencontrés par les travailleurs immigrés au Maroc qui sont souvent confrontés à plu-

sieurs épreuves lors de leurs démarches pour l'obtention de la carte de séjour ou de leur contrat de travail par l'ANAPEC. Ce sera une occasion pour exposer les réformes sur les droits des migrants apportées par la nouvelle constitution du Maroc », explique Marcel Amiyeto, Secrétaire général de l'ODT/Travailleurs immigrés au Maroc.

Régulariser les travailleurs immigrés sans papiers

Le thème sera traité sous plusieurs axes. Social, notamment avec « les violences subites par les femmes migrantes (sans papiers) et leurs enfants », législatif avec « les mutations de l'environnement juridique pour les migrants au Maroc » la comparaison entre la législation marocaine avec les différentes conventions internationales sur la protection des droits de l'homme, politique à travers « l'administration territoriale et l'immigration : les approches et les solutions », et éco-



Les immigrés subsahariens, mêmes réguliers et à la quête de l'Eldorado européen, sont de plus en plus victimes d'une violence manifeste, subie parfois des mains des autorités.

nomique en mettant l'accent sur « l'apport des migrants dans le développement du Maroc ». Les droits des immigrés à la santé, à l'enseignement, au logement, à la

participation politique, à l'organisation et au travail seront aussi passés au crible.

Des responsables irlandais du Migrants Rights Centre Ireland

(MRCI) et de l'Association des Travailleurs maghrébins en France (ATMF) figurent parmi les intervenants. Une occasion pour favoriser un partage d'expériences. « En effet le gouvernement irlandais a mené dernièrement une campagne de régularisation des travailleurs sans papiers. L'Association des travailleurs maghrébins en France (ATMF) abat également un travail similaire au nôtre. Nous avons décidé de convier ces deux structures à cette rencontre pour favoriser un partage d'expériences entre nos trois organisations », souligne Marcel Amiyeto avant d'ajouter, « Nous attendons des propositions concrètes pour la régularisation de la situation des travailleurs immigrés sans papiers que nous soumettrons au ministère de l'intérieur et au ministère de l'emploi. Aussi, nous souhaitons la mise sur pied d'un cadre de concertation qui regroupera les juristes, les parlementaires, les syndicats et les associations de droits de l'homme ». ♦